



ÉQUIPE
CULTURE-
ÉDUCATION

BÂTIR UN RÉSEAU DE COLLABORATION

*GUIDE À L'INTENTION DES COMITÉS
CULTURELS SCOLAIRES*

Avant-propos

Pour tout comité culturel scolaire, il est essentiel de favoriser la collaboration et la synergie pour mettre en place des actions variées et dynamiques. Savoir mobiliser ses troupes et s'entourer d'intervenants et de partenaires significatifs au moment opportun est primordial. Mais quel chemin ce comité doit-il emprunter pour y arriver? L'objectif de ce guide est d'outiller les comités culturels scolaires¹ qui souhaitent se bâtir un réseau de collaboration diversifié et efficace.

Pourquoi est-il important de créer un réseau de collaboration? Quels intervenants scolaires et partenaires externes peuvent en faire partie? Quels sont leurs rôles respectifs? Quelles étapes le comité culturel scolaire doit-il suivre pour mettre en place un tel réseau? Quelles actions peuvent découler de la collaboration avec des partenaires? Voilà autant de questions auxquelles ce guide apportera des réponses dans le but de favoriser une plus grande intégration de la culture dans toutes les écoles de chaque centre de services scolaire (CSS) ou commission scolaire (CS).

¹ En l'absence d'un comité culturel au sein du centre de services scolaire ou de la commission scolaire, le répondant des dossiers Culture-Éducation pourrait s'inspirer des propositions de ce guide pour se bâtir un réseau de collaboration.

Tables des matières

Pourquoi créer un réseau de collaboration?	4
Les intervenants et les partenaires composant le réseau de collaboration et leurs rôles respectifs	5
Comment créer un réseau de collaboration?	8
Conclusion	11

Pourquoi créer un réseau de collaboration?

Pour un comité culturel scolaire, le développement d'un réseau constitué d'intervenants scolaires et de partenaires externes permet de mobiliser des forces vives d'horizons divers et, par le fait même, d'assurer une plus grande intégration de la culture à l'école. Pour ce faire, les membres de ce comité collaborent dans l'élaboration d'un plan d'action qui s'inspire de la politique culturelle adoptée par le CSS ou la CS. À partir de ce plan, le comité culturel pourra travailler de façon concertée avec ce réseau de collaborateurs et, ainsi, faire rayonner la culture dans le quotidien des élèves.

La création d'un réseau de collaboration permettra :

- de favoriser le dialogue et les échanges entre les intervenants des milieux scolaire et culturel en ce qui concerne l'intégration de la culture à l'école;
- de miser sur la complémentarité d'intervenants et de partenaires motivés et sensibilisés, et de mettre à profit les forces, les habiletés, les connaissances et les compétences de chacun;
- de mettre en place et de maintenir des actions et des stratégies concertées afin d'atteindre des objectifs communs;
- de dynamiser les actions du comité culturel scolaire existant;
- d'intégrer de manière optimale la culture dans les écoles et de la faire rayonner dans le milieu scolaire.

Les intervenants et les partenaires composant le réseau de collaboration et leurs rôles respectifs

Les membres du comité culturel scolaire représentent le socle à partir duquel se bâtit le réseau de collaboration. Plus les intervenants et les partenaires seront nombreux et diversifiés à soutenir les actions du comité culturel scolaire, plus les élèves en bénéficieront. Chaque intervenant ou partenaire joue un rôle essentiel pour intégrer la dimension culturelle à l'école.

L'élève

- L'élève est le principal bénéficiaire des actions proposées par l'ensemble des intervenants et des partenaires. Ouvert d'esprit et curieux, il développe de nombreuses compétences, il observe ce qui l'entoure et il souhaite s'engager dans les différents aspects de sa vie scolaire.
- Il participe activement aux activités culturelles offertes et il n'hésite pas à en proposer.
- Il apprend à établir des liens entre sa culture première (famille, origine, entourage, etc.), la culture de ses pairs et celle transmise à l'école.

L'enseignant

- Comme médiateur d'éléments de culture, l'enseignant s'assure d'intégrer la dimension culturelle dans son travail, notamment en sélectionnant de nombreux repères culturels signifiants et en adoptant une approche culturelle de l'enseignement.
- Il organise des activités culturelles avec ses élèves.
- Il planifie des rencontres signifiantes avec des ressources culturelles.
- Il aménage sa classe pour que la culture soit présente au quotidien.

Le directeur d'école

- Le directeur d'école s'assure de l'intégration de la culture dans le projet éducatif de son établissement.
- Il appuie et encourage les initiatives en facilitant l'accès aux ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre des projets culturels.
- Il encourage la création d'un comité culturel au sein de son établissement et il a à cœur son bon fonctionnement.
- Il soutient activement l'équipe-école dans la planification et l'organisation d'activités culturelles.

Le conseiller pédagogique

- Le conseiller pédagogique diffuse de l'information auprès des enseignants qu'il accompagne.
- Il conseille les enseignants dans la planification d'activités intégrant des éléments de culture.
- Il offre des formations qui permettent aux enseignants de se développer comme médiateurs d'éléments de culture.
- Il innove en matière d'intégration de la dimension culturelle en collaborant avec des acteurs du milieu universitaire ou en créant de nouveaux dispositifs.

Le bibliothécaire scolaire

- Le bibliothécaire scolaire crée un environnement culturel et éducatif propice à l'acquisition de connaissances et de repères culturels tout en soutenant le plaisir de lire chez les élèves.
- Il conseille les enseignants et les autres intervenants pour favoriser un bon usage des ressources littéraires et documentaires dans leurs activités d'enseignement, et ce, dans le respect du droit des créateurs.
- Il soutient et enrichit l'offre d'activités culturelles à la bibliothèque en ce qui a trait à la lecture et à la littératie informationnelle.
- Il peut participer au comité culturel scolaire du CSS ou de la CS et contribuer à bonifier les activités offertes.

Le technicien en documentation

- Le technicien en documentation conçoit et anime des activités de formation et de médiation qui incluent une dimension culturelle.
- Il agit comme intervenant de première ligne pour soutenir les usagers dans leur choix de livres et leur recherche documentaire.
- Il peut collaborer avec les enseignants de son école pour exploiter, dans divers projets culturels, les ressources de la collection qu'elle possède.
- Il aide l'équipe-école qui souhaite utiliser le local de la bibliothèque pour des événements culturels et participe à ces événements.

Le technicien en loisirs et le technicien en service de garde

- Le technicien en loisirs et le technicien en service de garde mettent sur pied des activités parascolaires qui incluent une dimension culturelle.
- Ils sondent les élèves pour connaître leurs champs d'intérêt en matière d'activités culturelles.

Le répondant des dossiers Culture-Éducation

- Le répondant des dossiers Culture-Éducation fait la promotion de ces dossiers et accompagne les écoles dans l'organisation d'activités culturelles.

L'Équipe culture-éducation

- L'Équipe culture-éducation a pour mandat de collaborer à la réalisation des dossiers Culture-Éducation, de soutenir les milieux scolaire et culturel dans la mise en place d'actions favorisant la culture à l'école et d'exercer un rôle d'expert-conseil en matière d'intégration de la dimension culturelle dans le milieu scolaire.

Les services du CSS ou de la CS (services éducatifs, des ressources humaines, des ressources financières, des ressources informatiques, des ressources matérielles et des communications)

- Les services du CSS ou de la CS contribuent de manière ponctuelle aux différentes actions culturelles mises en place sur le territoire (voir, plus loin, les [exemples](#) proposés dans la section portant sur les actions possibles).

Le partenaire culturel

- Le partenaire culturel offre son expertise en proposant des activités culturelles enrichissantes, que ce soit pour les élèves ou les enseignants.
- Il facilite la diffusion des événements à caractère culturel sur le territoire.

La municipalité

- La municipalité agit de concert avec l'école en suscitant et en favorisant les collaborations et les partenariats fructueux, mais aussi en offrant un soutien (financier ou autre) aux projets culturels se déroulant sur son territoire.

L'entreprise privée

- L'entreprise privée encourage les initiatives culturelles par un soutien financier.

Le comité de parents du CSS ou de la CS et l'organisme de participation des parents (OPP)

- En collaboration avec le personnel scolaire, le comité de parents et l'OPP participent à la planification et à la réalisation de projets culturels en encourageant l'ensemble des parents à s'y impliquer et à y participer.

Comment créer un réseau de collaboration?

Une démarche constituée de sept étapes est proposée aux membres du comité culturel scolaire pour faciliter la création d'un réseau de collaboration. Il importe, en tout temps, de miser sur le travail d'équipe, le maintien de relations interpersonnelles harmonieuses et une saine communication.

1. Faire un historique (le « avant »)

- Retracer l'historique des actions mises en place par le comité culturel scolaire au cours des dernières années.
- Qu'est-ce qui a déjà été fait? Quels en ont été les résultats? Quels éléments ont dû être modifiés ou améliorés? Qui étaient les principaux partenaires de ces actions?

2. Dresser un état de la situation concernant la place de la culture au sein du CSS ou de la CS (le « maintenant »)

- Dresser un portrait du comité culturel scolaire actuel :
 - o ses membres : nombre et provenance;
 - o les événements qui visent à dynamiser la vie culturelle;
 - o les communications au sein du CSS ou de la CS et avec les partenaires;
 - o les actions mises en place pour soutenir et accompagner les établissements scolaires du territoire.
- Établir un portrait de la place de la culture dans les écoles, notamment en lien avec les principes formulés dans la politique culturelle adoptée par le CSS ou la CS.

3. Déterminer les moyens mis à la disposition du comité culturel scolaire

- Quelles sont les ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du comité culturel scolaire? Quelle est la disponibilité de ces ressources?

4. Répertoire les partenaires potentiels du territoire

- Quel serait l'état de la situation concernant les milieux culturel, communautaire et municipal?
- Quel serait l'apport de chacun de ces partenaires au comité culturel scolaire? Quelles sont les infrastructures culturelles présentes sur le territoire?

5. Élaborer un plan de sollicitation

- Définir, pour chacun des intervenants et des partenaires éventuels, les raisons pour lesquelles il serait important de les solliciter.

- Déterminer les moyens de joindre ces intervenants et ces partenaires ainsi que le meilleur moment de le faire.
- Dresser une liste des bénéfiques que pourrait tirer chacun des partenaires potentiels d'une collaboration avec le comité culturel scolaire.

6. **Élaborer un plan d'action**

- Établir les rôles et les responsabilités de chacun.
- Déterminer les actions à proposer aux intervenants et aux partenaires.
- Déterminer les moyens de communication à privilégier pour joindre chacun d'eux.
- Établir un échéancier pour la mise en place des actions.

7. **Communiquer avec les intervenants et les partenaires**

- Assurer la communication avec les intervenants et les partenaires sur une base régulière pour favoriser une collaboration efficace.
- Faire la promotion des activités et des actions mises en place.
- Faire rayonner les différentes initiatives mises en œuvre avec des partenaires.

8. **Évaluer l'ensemble des actions**

- Évaluer les actions mises en place pendant leur réalisation de manière à pouvoir effectuer des ajustements au besoin.
- Évaluer chacune de ces actions pour obtenir un portrait global de leurs retombées sur les élèves et le personnel scolaire.
- Dresser un bilan des activités réalisées.

Quelles actions le comité culturel scolaire peut-il envisager avec des partenaires?

Les membres de ce comité travaillent de concert avec différents intervenants et partenaires pour mettre en place des stratégies d'intervention visant à assurer le rayonnement de la culture à l'école. Voici quelques exemples d'actions possibles :

- Établir un partenariat entre une école, le CSS ou la CS et la bibliothèque municipale ou le réseau de bibliothèques de la ville pour **offrir aux élèves une carte de membre** de la bibliothèque de leur quartier.

- Créer un partenariat avec la maison de la culture ou un autre lieu culturel de la ville pour y **exposer les œuvres des élèves** ou y tenir un **événement scolaire et culturel**.
- Tenir un **colloque à l'intention des enseignants** lors d'une journée pédagogique pour **favoriser le réseautage** entre les artistes et les écrivains de la région, les représentants de lieux patrimoniaux, les représentants de la municipalité, etc.
- Solliciter le service des ressources matérielles du CSS ou de la CS pour l'**organisation matérielle d'événements culturels** (fabrication et transport d'une scène mobile, aide à l'exposition d'œuvres d'art, etc.).
- Solliciter le service des ressources informatiques du CSS ou de la CS pour la création, sur le site Web de cet organisme, d'une **vitrine virtuelle où seront diffusées les œuvres des élèves**.
- S'assurer de la présence d'un **conseiller en communication lors d'événements spéciaux** pour la **prise de photos** et leur **diffusion** sur les différentes plateformes.
- Solliciter une **ressource culturelle du territoire** pour qu'elle devienne **porte-parole** de la culture pour une année scolaire ou une série d'événements.
- Réaliser un **sondage en ligne** pour connaître les **préférences des élèves** en matière d'activités culturelles.
- Organiser, en collaboration avec un partenaire culturel, un **concours portant sur la culture et destiné aux élèves** d'une école, du CSS ou de la CS.
- Établir un partenariat entre une ressource culturelle, la direction d'école et un enseignant pour la tenue d'**activités de mentorat, de formations ou de visites d'ateliers**.
- Établir un partenariat entre un enseignant d'arts et un lieu de diffusion **pour permettre à des élèves de répéter dans une « vraie » salle de spectacle**.
- Solliciter la municipalité pour la création d'un **parcours déambulatoire** dans un quartier à l'intention des élèves et de leurs familles.
- Élaborer un **calendrier culturel des événements de la région** et le diffuser auprès des familles.

Conclusion

En amenant les différents intervenants scolaires et partenaires du territoire à se mobiliser, les membres du comité culturel scolaire sauront mettre en place un réseau de collaboration des plus dynamiques. Ensemble, ils développeront des actions efficaces et signifiantes pour les élèves.

Des questions? Besoin d'un conseil? Communiquez avec l'Équipe culture-éducation (info@culture-education.ca).

PSITT! Découvrez l'aide-mémoire du **Guide à l'intention des comités culturels scolaires** :

